L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.——NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 6 JUILLET 1844.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:
ABONNEMENT.
Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5

Le prix de l'abonnement est pour une année. Aucune soustraction, soit au journal entier, soit aux annonces, ne sera dorénavant accordée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES—Les phrases par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce régulière, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré entier DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et ménagères tenant magasins de détail, 50; les banques, compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, 50; les sociétés, navires, bateaux et bateaux à vapeur, ou les affaires de commerce faisant le commerce, 60. Une abonnement se paient d'avance et d'avance.

Les propriétaires des soldes, pour les articles pour lesquels ils ont été payés par souscrits.

Les ANNONCES de mariages et de décès, les articles pour lesquels ils ont été payés par souscrits, les articles signalés par des vapeurs, passagers, les annonces de ventes de biens qui doivent payer au taux des annonces ordinaires.

Les ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles, se paient pour chaque insertion.

Les ANNONCES des articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils apportent un volume, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

Les ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par auction, ventes de plantations et habitations, maisons ou terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, animaux égarés ou égarés &c., lui seront portés au compte d'autant moins de lignes qu'il en aura payé.

Les ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il n'en ait répondant.

Les THÉATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, seront insérés chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs, paieront $150.

Les ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

CABOTAGE.

NOUVEL ARRANGEMENT.

Le public est prévenu que les jours de départ et d'arrivée du paquebot de ligne Rouge L'HIRONDELLE, capitaine James H. Ure, seront changés à partir du 20 courant, savoir:

Départ—De la Nlle Orléans, tous les mardis à 10 heures A.M.

Arrivée—Dito tous les samedis à 4 heures P.M.

Ce bateau, si connu et si justement apprécié pour son adresse, sûreté et célérité, ne manquera pas de remplir ses engagements avec la plus grande exactitude.

Les superbes steamers BRILLIANT et ALEX. SCOTT, capitaines Hart et J. C. Rees, desservent régulièrement la ligne de la Nouvelle-Orléans à la cote du Sud. Ces steamers, nouvellement construits, sont remarquables par leurs commodités, leur vitesse et leur sécurité. Ils ne manquent pas de se rendre à Pascagoula, Mobile, Pensacola, Apalachicola, Tampa, Key West, Charleston, Savannah, Baltimore, Philadelphie et New-York.

Les superbes steamers BRILLIANT et ALEX. SCOTT, capitaines Hart et J. C. Rees, desservent régulièrement la ligne de la Nouvelle-Orléans à la cote du Sud. Ces steamers, nouvellement construits, sont remarquables par leurs commodités, leur vitesse et leur sécurité. Ils ne manquent pas de se rendre à Pascagoula, Mobile, Pensacola, Apalachicola, Tampa, Key West, Charleston, Savannah, Baltimore, Philadelphie et New-York.

Les steamers ALABAMA, capitaine Dowdell, et MISSISSIPPI, capitaine Lewis, partiront régulièrement de la Nouvelle-Orléans pour Galveston, Matagorda, Lavaca, Corpus Christi, Brazos, Sabine,